

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 7 décembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation7 p. (103r, 104r, 105v, 106v, 107r, 108r, 109v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 7 décembre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48695>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[7 décembre 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Chamolle](#)

Lieu de destination Sardy-lès-Épiry (Nièvre)

Description

Résumé Sur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin envoie 1 000 F à Chamolle pour solder des factures. Sur la trempe des couteaux du nouveau trépan : Godin détaille le procédé qu'il a mis au point. Sur les chevaux du manège. Il l'avertit qu'il a confié à monsieur Bastien la mission de prendre tous les renseignements utiles pour la fondation d'un nouvel établissement, de l'aider, en qualité d'ingénieur, dans les travaux de sondage, d'examiner la possibilité d'utiliser le manège ou la vapeur dans les autres installations à faire, et de vérifier les écritures des opérations de sondage. Godin voudrait toute la discréption possible sur le rôle de Bastien, qui séjournera quelque temps à Corbigny et devra également séjourner à Sardy pour étudier les procédés de sondage et faire les dessins du manège. Il prie Chamolle de l'accompagner avec Boussard dans ses excursions pour la sélection d'un nouvel emplacement de sondage. Dans le post-scriptum, il indique qu'il a fait la réclamation relative au poêle destiné à Boussard.

Mots-clés

[Animaux](#), [Appareils et matériels](#), [Dessin](#)

Personnes citées

- [Bastien \[monsieur\]](#)
- [Boussard, Germain](#)

Lieux cités

- [Corbigny \(Nièvre\)](#)
- [Lormes \(Nièvre\)](#)
- [Nièvre \(France\)](#)
- [Sardy-lès-Épiry \(Nièvre\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 28^{me} Juillet

Monsieur Charnall,

Si - ci-dessus je vous renvoie mille francs dont je désire que vous fassiez l'application immédiate au solde d'un certain nombre de factures, en emploiant aussi ce qui vous reste en caisse, car je désire que vous preniez l'abondance de ne pas conserver d'en-caisse par devers vous. Aussitôt cet arrangement employé à payer vos factures je vous en informerai d'acquittement.

C'est une chose intéressante dont j'ai oublié le nom entièrement, c'est la théorie des marques encaissées du bûcher que vous pourrez de recevoir.

Je recommande cette théorie bien à votre attention, car je crois qu'elle va faciliter le travail. Vous savez d'ordinaire combien il est fastidieux, de ne pas échapper l'écier fondue au-dessus du long coude. Mais deviez toujours être présent que si un abrégé ces caisses

car déjà on voit en a abîmé un pour l'avoir trop chauffé. Quand on apri's cette précaution pour éviter le contact, voici celles à prendre pour la température.

J'ai fait construire un chenal en bois de 20^{cm} de largeur ayant deux rebords de 6^{cm} de hauteur, et le chenal doit avoir environ 1^m de long. On le place bien horizontalement; à l'une des extrémités, on met un bassin rempli d'eau avec un robinet qui peut couler dans le chenal; à l'autre extrémité du chenal on cloue une petite plaque de tôle ~~à~~^{plaque de tôle} n'ayant que deux centimètres de hauteur pour rester à pareille hauteur d'eau dans le chenal.

Sur cette extrémité on met en long du chenal 2 larmes de tôle clouées sur le fond en présentant leur champ à la surface de l'eau. Ces larmes servent à poser dessus le contact de trépan de Manière à ce que lorsque on veut tempérer un contact on n'ait qu'à le poser sur ces larmes de tôle; la température du contact se fait ainsi fixe de la quantité

de l'eau qui entre dans l'eau. On saisira de cette quantité en plaçant le couteau à froid sur les lames du fond du bassin, en ouvrant le robinet du tourneau, on établît le courant d'eau et on règle la petite tête du bout du chenal de manière à ce que le couteau soit mouillé de 8 millimètres environ, de la quantité enfin que l'on veut temperer. On referme ensuite le robinet, on fait chauffer avec prudence l'extrémité du couteau qui doit être partagé, et on vient le placer, après avoir ouvert le robinet, sur les lames comme il est dit ci-dessus.

Quant aux chevaux dont vous m'entretenez encor, je vous ai dit que je m'en remettais à vos soins pour cela. Je n'ai jamais dit non plus qu'il ne fallait pas des chevaux de force, et cependant j'avais arrêté à Lormes étant certainement tout aussi forts que ceux que vous avez. Mais c'étaient des chevaux plus âgés, plusieurs capables de faire une heure serrée.

Y ai maintenant à vous parler
d'autre chose. Désirant donner une
nouvelle activité aux études de l'éta-
blement que je compte fonder dans
la Nièvre, je vais de déléguer à
M. Bastien le soin d'aller prendre
tous les renseignements et toutes les
informations dont j'ai besoin à ce
sujet.

M. Bastien est ingénieur, et
par conséquent apte à comprendre
tous les travaux auxquels vous vous
livrez maintenant. Il sera, si je charge
de bien étudier avec vous les procédés
de sondage que nous employons
afin de voir si nous devrons contin-
uer à y appliquer le manège ou
la vapeur pour les autres installations
à faire.

M. Bastien vérifiera les écritures
et aura soin pendant son séjour
suffisamment de vous de veiller au règlement
de toutes les factures que vous devrez.
C'est un excellent collaborateur que
je vous envoie ; je vous engage

à nous mettre dans les meilleures rapports avec lui, et à le faire entrer dans les plus petits détails de tous les embarras que vous avez éprouvés depuis que vous êtes dans le Nivernais.

Il aura beaucoup de questions à nous poser pour commencer la mission que je lui confie. Vâchez à lui venir en aide autant que vous le pourrez dans les renseignements dont il aura besoin.

Néanmoins il vous dira lui-même que je désire ne faire pas de bruit de sa présence dans la Nivernais ; je voudrais presque que personne que vous ne sache qui il est mon agent. Comme probablement il séjournera à Corbigny quelque temps, il vous faut tâcher d'éviter que l'on ne parle de lui.

Mais il serait aussi nécessaire qu'il puisse trouver le moyen de passer quelques jours à Verdun et par conséquent d'y avoir une chambre pour la

nourriture, car cela est nécessaire pour étudier nos procédés de sondage et surtout pour rapporter à l'usine de Guise les croquis du manège dont je vous ai fait la demande autrefois.

S'il juge à propos que nous l'accompagniez dans quelques occasions, arrangez-vous pour le faire au M. Boussard si ce dernier lui suffit. Car M. Bastien cherchera probablement un nouvel emplacement de sondage.

Vous voyez par tout ce que je vous dis ci-dessus combien pour la facilité de nos rapports avec M. Bastien, il serait utile que nous puissions lui trouver le moyen de se loger pendant quelques jours à Hardy.

C'est après l'examen que M. Bastien aura fait avec nous de toutes les questions relatives aux sondages, ses recherches que je fais, que je pourrai décider comment demander établis nos moyens d'abord.

Avant à la question des nouveaux
couteaux je crois remarquer qu'on
a négligé de l'usine de vous donner
des instructions sur la manière de
monter et démonter les couteaux.

Vous l'aurez sans doute deviné vous
même, mais néanmoins je crois
devoir nous dire que si on ne l'a pas
oublié on a dû nous envoier avec le
couteau un coin en fer destiné à faire
sortir les couteaux après avoir enlevé
la broche qui les retient. Ce coin doit
se placer dans l'intervalle qui sépare
les lames, et en l'enfonçant entre ces
deux lames il les faire sortir de leur
place.

Je compte que M. Bastien arrivera
chez vous au plus tôt samedi
prochain.

J'espère que le bûcher que nous avez
du mettre à l'œuvre ne nous a pas créé de
nouveaux embarras, j'attends les nouvelles
que nous pourrons m'en donner.

Bien à vous

D. D. Smith

PS. J'ai fait à Guise la réclamation pour
le pailler de M. Bourassa.